

Hauts-de-France, Somme
Amiens
rue Saint-Maurice , 61 plaine F Cimetière de la Madeleine

Tombeau (cippe) Senart-Grenier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80006878
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007, 2011
Cadre de l'étude : patrimoine funéraire le cimetière de la Madeleine
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : tombeau
Appellation : Senart-Grenier
Parties constituantes non étudiées : clôture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : non, cadastré

Historique

D'après le registre communal, cette concession fut acquise en avril 1829, par Édouard Philippe Bertera, avocat, domicilié à Paris. La sépulture de la famille Senart-Grenier est décrite par S. Comte (1847), qui signale la présence d'un monument "d'une grande simplicité" qui se compose "d'une borne carrée avec chapiteau égyptien surmonté d'une urne en marbre de Boulogne" (cf. annexe). Le rapport de l'architecte communal du 20 avril 1925 préconise la conservation de ce monument qui présente "un intérêt d'art".

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Description

Cette concession, en bordure d'allée, est délimitée par une grille en fonte et fer forgé à portillon antérieur central, fixée sur un petit mur-bahut en calcaire. Le sol est complètement recouvert par le lierre. La sépulture contient un cippe en calcaire, surmonté d'une urne et dont chaque face est agrémentée d'une table en marbre (celle de droite à disparue).

Inscriptions :

Date du décès (face antérieure) : 1825 / (face gauche) 1828 / (face droite) [disparue] / (face postérieure) [muette].

Épitaphe (face antérieure) : D.O.M. / Ici repose / le corps de Mr. Jean-Baptiste / SENART / négociant à Amiens / enlevé à sa famille / le 5 juillet 1825 / par l'accident le plus funeste / à l'âge de 63 ans / - / Son épouse et ses enfants / lui ont élevé ce monument / de leur douleur et de leur amour / et de leurs éternels regrets / - / (face gauche) D.O.M. / Ici repose / le corps de madame / Louise Élisabeth Flore / SENART / épouse de Mr. François RAME / ancien négociant à Rouen / décédé le 14 juillet 1828 / âgée de 33 ans 10 mois / - / De profundis.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; marbre ; fonte ; fer

Typologies et état de conservation

Typologies : cippe
État de conservation : mauvais état, envahi par la végétation

Décor

Techniques : fonderie, ferronnerie

Précision sur les représentations :

La grille est ornée de fleurons et de pots à feu. Le pilier est surmonté d'un vase funéraire.

Statut, intérêt et protection

Cette concession, qui conserve sa grille en fonte et fer forgé, contient un cippe en calcaire, probablement élevé vers 1825, date du décès accidentel et tragique de Jean-Baptiste Sénart, ou 1829 (date d'acquisition de la concession). Ce monument est décrit par le commissaire Stéphane Comte (1847), qui rappelle les circonstances de l'accident. Le rapport de l'architecte de la Ville, en date du 20 avril 1925, préconise la conservation des monuments "présentant un intérêt d'art et d'histoire locale".

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1986/06/25

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Amiens. **Cimetière de la Madeleine. Registre des concessions.**

Bibliographie

- C[OMTE], Stéphane. **Promenades au cimetière de la Madeleine, précédées d'un précis historique sur l'origine de cet établissement, et les diverses transformations qu'il a subies depuis sa fondation jusqu'à nos jours.** Amiens : Imp. Duval et Herment, 1847.

Annexe 1

Extrait de : Promenades au cimetière de la Madeleine [Senart]

"En face et bordant la plaine F, est la sépulture de la famille SENART-GRENIER, dont l'un des membres, M. Jean-Baptiste SENART, ancien négociant de cette ville, est mort bien malheureusement. Revenant à Amiens de la ferme du Paraclet avec son fils et son domestique, tous trois montés dans un cabriolet, le cheval, effrayé par quelques objets, s'emporta, se cabra, et précipita la voiture dans un fond où elle se brisa. Le fils et le domestique ne furent que légèrement contusionnés, mais M. SENART fut blessé mortellement. On le transporta d'abord à Boves et ensuite à Amiens où il succomba deux jours après. M. SENART a laissé une immense fortune.

Son monument est d'une grande simplicité ; il se compose d'une borne carrée avec chapiteau égyptien surmonté d'une urne en marbre de Boulogne. Quatre plaques du même marbre sont appliquées sur chacune des faces ; il est supporté par un double soubassement et entouré d'une grille en fer."

Stéphane C[omte], 1847, p. 100-101.

Illustrations



Vue générale.
Phot. Caroline Vincent
IVR22_20098000871NUCA



Cippe, vers 1825.
Phot. Caroline Vincent
IVR22_20098000872NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les tombeaux et monuments funéraires du cimetière de la Madeleine (IA80005025) Hauts-de-France, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Plaine F (IA80006431) Picardie, Somme, Amiens, rue Saint-Maurice , Cimetière de la Madeleine

Auteur(s) du dossier : Caroline Vincent, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens



Vue générale.

IVR22_20098000871NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Vincent

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cippe, vers 1825.

IVR22_20098000872NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Vincent

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation